

Synthèse de la réunion organisée par la Mairie

le 5 septembre 2011 à la Foire

sur l'Agenda 21 et les déplacements à Corbeil

Politique de développement, présenté par Monsieur BROZ et lancement de l'Agenda 21 pour Corbeil-Essonnes.

"Nouvelle gouvernance" basée sur la concertation

PROJETS :

- Ecole du développement durable
- Création d'un fonds documentaire sur le développement durable
- Lancement du plan de déplacement d'administration

remarque de CEE : confusion entre déplacements des citoyens d'un point à un autre et déménagement des administrations...

Présentation de l'agenda 21 par J.F. BAYLE

Exemple pris : le Nord-Pas-de-Calais – voir leur site Internet

TRANSPORTS :

6 200 voyageurs / jour avec les bus Seine Essonne Bus / STA

8 500 voyageurs / jour avec les bus de la compagnie TICE

14 700 voyageurs / jour au total

Deux projets :

1. Le TZEN 1 pour relier Carré Sénart à la gare de Corbeil en site propre
2. Le TZEN 4 (trajet du bus 402) ira du Lycée à la gare en passant par la Montagne des Glaises puis desservira le nouvel Hôpital et la Faculté des Métiers

Pôle Gare : améliorer l'espace Piétons : 47 % des personnes viennent à pied à la gare

Projet : Promenade de Seine le long de la Seine du Coudray-Monceaux à Athis-Mons

DEBAT

Question : Une personne demande une fréquence de bus toutes les 15 mn

Réponse : c'est en projet sur les grandes lignes de bus et aussi que les personnes atteignent la gare avec au maximum un changement de bus.

J.F. Bayle dit que les budgets pour les circulations douces sont inexistantes mais que l'année prochaine des budgets vont être débloqués.

CASE : Saintry et Morsang/Seine devraient rejoindre la CASE.

Question : Jean-Marie SIRAMY demande si sont envisagés :

- la priorité aux piétons avec des trottoirs traversant (surélevés sur la chaussée), la "traversabilité" de la gare étant actuellement très difficile pour les personnes à mobilité réduite
- une zone 30

Réponse : J.F. Bayle répond que le secteur Gare sera réservé aux piétons et aux bus.

Accès Gare :

Il est prévu une passerelle "tous modes de déplacements" pour un coût équivalent à la rénovation du Pôle Gare (4 à 5 millions d'euros avec ascenseurs).

La Mairie va commencer par aménager le Pôle Gare et la traversabilité sera faite par la SNCF et RFF (Réseaux ferrés de France).

La concertation sur le Pôle Gare va commencer fin Octobre :

Tous les acteurs seront concertés : STIF, SMITEC, les transporteurs (compagnies de bus), les riverains, les associations, les taxis et le Centre de Santé.

Concernera aussi la zone Apport de Paris.